

Fiche mensuelle / 30.04.2025

Vontobel Fund (CH) - Pension Invest Balanced I, CHF

Document de marketing pour les investisseurs institutionnels en: CH

Objectif de placement

Ce fonds multi-actifs vise à obtenir une croissance régulière du capital, tout en tenant compte de critères de durabilité spécifiques et en respectant la diversification des risques.

Caractéristiques principales

Le fonds investit dans plusieurs classes d'actifs à l'échelle mondiale, principalement dans des émetteurs d'obligations et d'actions de qualité répondant à des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance stricts. La part d'actions du fonds ne peut dépasser 50 %. Le fonds respecte les restrictions réglementaires suisses en matière de placement pour les institutions de prévoyance.

Approche

L'équipe d'investissement, composée de spécialistes expérimentés dans le domaine multi-actifs, suit un processus rigoureux afin d'identifier les opportunités les plus prometteuses dans l'univers d'investissement. Convaincus d'atteindre les meilleurs résultats en combinant compétences humaines et excellence quantitative, les analystes allient leur recherche qualitative à une technologie de pointe. L'équipe fait appel à une agence de notation ESG indépendante afin d'analyser les facteurs ESG dans différents secteurs d'activité. L'équipe gère activement la répartition des actifs et les positions individuelles dans le fonds afin de saisir de nouvelles opportunités, tout en maintenant un contrôle permanent des risques.

Gestion de portefeuille	Jonathan Julian Hinterwirth
Domicile	Suisse
Devise du fonds / catégorie de part	CHF / CHF
Date de lancement du fonds / catégorie de part	14.09.2015 / 25.11.2015
Taille du fonds	CHF 48.14 Mio
Valeur nette d'inventaire (NAV) / action	CHF 116.34
ISIN / VALOR	CH0294813149 / 29481314
Frais courants (incl. comm. gest.) au 31.08.2024	0.80%
Frais d'entrée / conversion / sortie, max. ¹⁾	5.00% / 5.00% / 0.00%
Politique de distribution	capitalisation

¹⁾ Consulter le distributeur de fonds pour les frais actuels, si applicables.

Aucun indice de référence n'est fourni car l'objectif du fonds n'est pas lié à des indices.

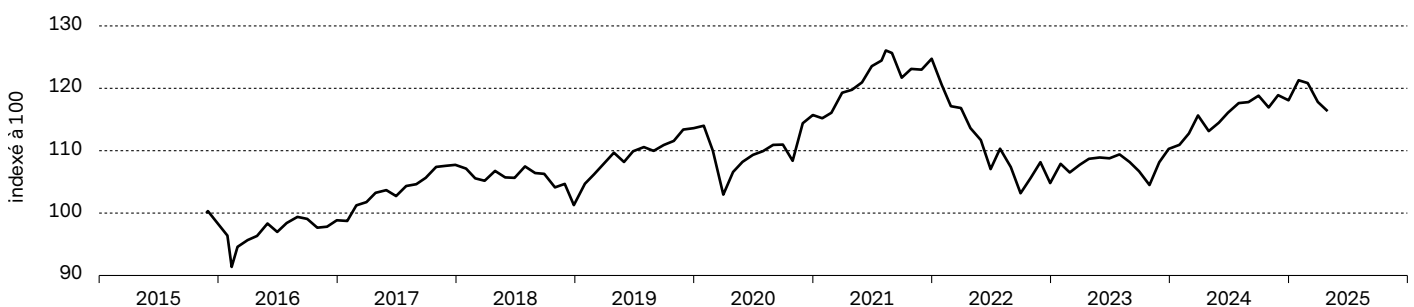
Caractéristiques du portefeuille

Volatilité, annualisée ²⁾	7.07%
Ratio de Sharpe ²⁾	0.03
Duration modifiée (années) ³⁾	2.41

²⁾ calculé sur 3 ans

³⁾ de la fraction obligataire du portefeuille

Performance historique (rendement net %)



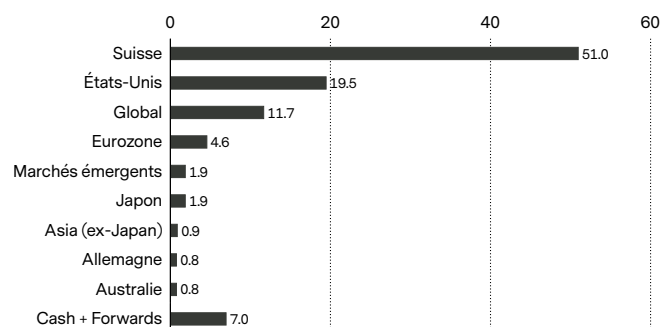
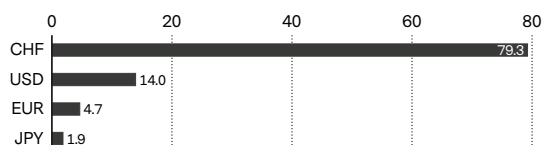
	1 m	dep. déb. an.	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	3 ans p.a.	5 ans p.a.	depuis lanc.
Fonds	-1.2	-1.5	7.5	5.7	-15.7	8.1	2.1	12.6	-5.7	9.1	0.5	n.a.	1.2	2.1	19.3

La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. Les données de performance omettent les commissions d'entrée / sortie et les frais prélevés, et incluent les distributions brutes réinvesties. Le rendement du compartiment peut augmenter ou chuter, suite à des fluctuations monétaires, entre autres.

Positions principales

(%)

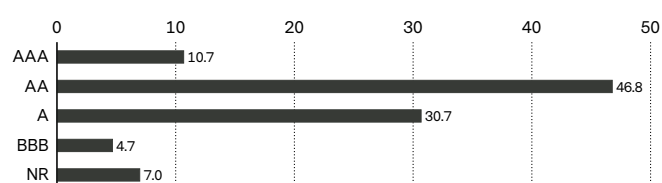
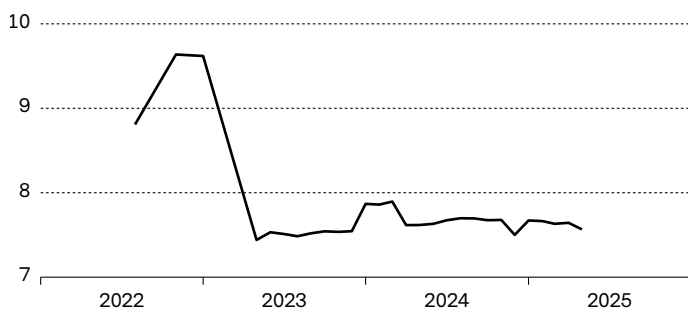
0% Swiss Conf 26.06.2034 Reg-S Senior	24.5
Roche Holding Ag-Genusschein	2.3
Novartis Ag-Reg	2.2
Geberit Ag-Reg	1.5
Swiss Life Holding Ag-Reg	1.5
Lonza Group Ag-Reg	1.4
Givaudan-Reg	1.4
Zurich Insurance Group Ag	1.4
Holcim Ltd	1.4
Partners Group Holding Ag	1.4
Total	39.0

Répartition géographique (%)**Répartition par devise (%)****Structure du portefeuille (%)****Profil ESG ⁴⁾**

Fonds

Notation ESG	AA
Couverture des notations ESG	93.0%
Note ESG	7.6
Note environnementale (E)	6.4
Note sociale (S)	5.8
Note de gouvernance (G)	6.9
Intensité CO ₂ , moy. pond. (t CO ₂ /M\$ ventes)	487.5

⁴⁾ Détails sur la méthodologie MSCI-ESG : [vontobel.com/esg-valuation](https://www.vontobel.com/esg-valuation).
Ce fonds n'a pas d'indice de référence ESG désigné, mais applique un indice de référence conventionnel dont la construction ne tient pas compte des critères ESG.

Répartition par notation ESG (%) ⁴⁾**Note ESG ⁴⁾****Exclusion de certaines activités économiques ⁵⁾**

Divertissements pour adultes



Alcool



Exclusions basées sur normes
Exclusions, niveau souverain



Charbon
Gaz
Pétrole
Autr. combust. fossiles



Jeux d'argent

Énergie nucléaire
Armes nucléaires

Tabac



Armes conventionnelles
Armes controversées

⁵⁾ Des seuils peuvent être appliqués. Veuillez consulter [vontobel.com/sfdr](https://www.vontobel.com/sfdr) et le site web de chaque fonds pour plus de détails.

Risques

- La participation au potentiel des titres individuels est limitée.
- Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations des taux de change.
- Le succès de l'analyse des titres individuels et de leur gestion active ne peut être garanti.
- Il n'existe aucune garantie que l'investisseur récupère le capital investi.
- Les dérivés comportent des risques d'illiquidité, de volatilité ainsi que des fluctuations du levier et du crédit.
- Les taux d'intérêt peuvent varier; s'ils augmentent, les cours des obligations baissent.

- Les prix des investissements peuvent varier suite à l'évolution des marchés, du secteur ou des émetteurs.
- Les placements dans les matières premières peuvent être soumis à une volatilité considérable et exposés à de brusques fluctuations sur une longue période. Certains marchés de matières premières peuvent également faire l'objet d'interventions directes de gouvernements, ce qui peut provoquer une volatilité extrême des prix des placements dans ce secteur.
- Les placements monétaires sont associés aux risques caractéristiques du marché monétaire, tels que la variation des taux d'intérêt et le risque d'inflation ou d'instabilité économique.
- La structure des ABS/MBS et les pools d'actifs auxquels ils sont adossés peuvent manquer de transparence, ce qui expose le sous-fonds à des risques supplémentaires de crédit et de remboursement anticipé (risque de report ou de contraction), en fonction de la tranche d'ABS/de MBS acquise par le sous-fonds.
- Les investissements du compartiment peuvent être soumis à des risques de durabilité. Les risques de durabilité auxquels le compartiment peut être soumis sont susceptibles d'avoir un impact limité sur la valeur de ses investissements sur le moyen à long terme dans la mesure où l'approche ESG du compartiment joue un effet d'atténuation.
- La performance du compartiment peut être affectée positivement ou négativement par sa stratégie en matière de durabilité.
- La capacité à atteindre les objectifs sociaux ou environnementaux peut être affectée par des données incomplètes ou inexactes provenant de fournisseurs tiers.
- Des informations sur la manière dont les objectifs sociaux et environnementaux sont atteints et dont les risques de durabilité sont gérés au sein de ce compartiment sont disponibles sur le site [Vontobel.com/SFDR](https://www.vontobel.com/SFDR).

Glossaire

Catégorie de part désigne un ensemble d'actions d'un fonds auxquels s'appliquent des types de clients, des politiques de distribution, des structures de frais, des devises, des montants minimums d'investissement et d'autres caractéristiques distinct(e)s. Les particularités de chaque catégorie de part sont décrites dans le prospectus du fonds. **Classe d'actifs** désigne un groupe d'instruments financiers aux attributs comparables, à l'instar des liquidités, du marché monétaire, des actions ou des obligations. La notion de classe d'actifs est importante pour pouvoir catégoriser les fonds par type d'investissements. **Duration**, ou durée de Macaulay, désigne le nombre d'années pendant lesquelles un investisseur doit maintenir une position dans une obligation pour que la valeur actuelle des flux de trésorerie de l'obligation soit égale au montant payé pour l'obligation. Plus la durée est longue, plus le cours d'une obligation sera affecté par les variations de taux d'intérêt. La durée peut également servir à comparer le risque des titres de dette de différentes échéances et différents rendements. **Duration modifiée** désigne une version ajustée de la durée de Macaulay et mesure le pourcentage de variation du prix d'une obligation provoqué par un changement de rendement. Elle sert à mesurer la sensibilité des flux de trésorerie d'une obligation à une variation des taux d'intérêt et est plus fréquemment utilisée que la durée de Macaulay. **ESG** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont un ensemble de mesures ou de notations qui sont utilisées pour sélectionner les investissements potentiels en fonction des problèmes qui pourraient affecter la performance financière et/ou avoir un impact important sur l'environnement et la société. Les critères ESG mentionnés dans ce document sont fournis à titre informatif et ne font pas nécessairement partie du processus d'investissement du fonds. **Exposition aux actions** illustre la proportion d'un fonds qui est investie dans des actions, généralement exprimée en pourcentage. **Forward**, ou contrat à terme, désigne un accord entre deux parties pour l'achat ou la vente d'un actif à un prix prédéterminé à une date ultérieure, souvent utilisé à des fins de couverture ou de spéculation ou pour la négociation de matières premières, auquel cas il peut être modulé en fonction d'un montant, d'une date de livraison ou d'un type de matière première (produits alimentaires, métaux, pétrole ou gaz naturel). **Frais courants** désigne la somme des coûts de gestion d'un fonds sur une base continue, tels que les frais de gestion et divers coûts juridiques et d'exploitation. Ils sont calculés de manière rétrospective sur une période de 12 mois sous la forme d'un pourcentage des actifs du fonds. Si les données disponibles sont insuffisantes, par exemple pour les fonds lancés récemment, les frais courants peuvent être estimés à partir de données de fonds aux caractéristiques comparables. **Future**, ou contrat à terme standardisé, désigne un accord juridique pour l'achat ou la vente d'une matière première, d'une devise ou d'un titre en particulier à un prix et une date future prédéterminés. Il s'agit de contrats standardisés sur les plans de la qualité et de la quantité, ce qui facilite leur négociation sur une bourse de contrats à terme standardisés. **Instrument dérivé** désigne un titre financier dont le prix est déterminé en fonction d'un indice de référence ou d'un actif sous-jacent, tel que des actions, obligations, matières premières, devises, taux d'intérêt ou indices de marché. Les contrats à terme, les options et les credit default swaps en sont des exemples. **ISIN** désigne le numéro international d'identification des titres (International Securities Identification Number), un code unique qui identifie une émission de titre spécifique. Il est attribué par l'agence de numérotation nationale (national numbering agency, NNA) propre à chaque pays. **Moyenne pondérée de l'intensité de carbone, WACI** (Weighted Average Carbon Intensity) rapporte les émissions de carbone des entreprises détenues dans un portefeuille par rapport aux revenus qu'elles génèrent, en excluant les émissions des chaînes d'approvisionnement et des produits/services. **Notation ESG** la notation ESG fournie par MSCI vise à mesurer la gestion par une entreprise des risques et opportunités ESG financièrement pertinents. Elle utilise une méthodologie basée sur des règles pour identifier les leaders et les retardataires du secteur en fonction de leur exposition aux risques ESG et de la manière dont ils gèrent ces risques par rapport à leurs pairs. La notation ESG de MSCI va de leader (AAA, AA), moyenne (A, BBB, BB) à retardataire (B, CCC). **Note ESG** la notation ESG, fournie par MSCI, est une mesure du niveau de durabilité d'une entreprise. Le calcul est basé sur de nombreux facteurs et est mesuré sur une échelle, par exemple de 0 (très mauvais) à 10 (très bon). **Option** désigne un instrument financier dérivé dont le prix dépend de la valeur de titres sous-jacents, comme les actions. Les options de vente/ d'achat confèrent aux acheteurs le droit (mais non l'obligation) d'acheter/de vendre un actif sous-jacent à un prix et à une date convenus. **Politique de distribution** d'un fonds définit la distribution de dividendes de ses classes d'actions aux investisseurs. Les classes d'actions de capitalisation réinvestissent les revenus issus des participations du fonds dans le fonds et ne réalisent pas de distributions aux détenteurs d'actions. Les actions de distribution réalisent généralement de façon périodique des paiements en liquidités aux détenteurs d'actions. **Ratio de Sharpe** mesure le rendement excédentaire par unité de risque. Le ratio est le rendement moyen supplémentaire obtenu par rapport au taux sans risque par unité de volatilité. Un portefeuille avec un ratio de Sharpe plus élevé est considéré comme supérieur à ses concurrents. **Valeur nette d'inventaire (NAV) / action**, ou valeur liquidative, connue également comme le cours de l'action d'un fonds, représente la valeur par action du fonds. Elle est calculée en divisant les actifs du fonds moins ses passifs par le nombre d'actions en circulation. Pour la plupart des fonds, elle est calculée et publiée chaque jour. **VALOR** désigne un numéro d'identification émis par SIX Financial Information et attribué aux instruments financiers en Suisse. **Volatilité** mesure la fluctuation de la performance d'un fonds sur une certaine période. Elle est le plus souvent exprimée par le biais de l'écart-type annualisé. Plus la volatilité est élevée, plus un fonds tend à être risqué.

Remarques importantes

Ce document commercial a été produit par une ou plusieurs sociétés du Groupe Vontobel (collectivement "Vontobel") pour des clients institutionnels dans le(s) pay(s) suivant(s): CH.

Le présent document ne constitue pas une offre, une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente de parts du fonds Vontobel/des actions du fonds ou de tout autre instrument d'investissement en vue d'effectuer toute transaction ou de conclure tout acte juridique de quelque nature que ce soit, mais sert uniquement à des fins d'information. Les souscriptions aux parts de ce fonds de placement ne devraient être effectuées que sur la base du prospectus de vente («prospectus de vente»), des informations clés pour l'investisseur («KIID»), de ses statuts corporatifs et du dernier rapport annuel et semestriel du fonds, ainsi que sur l'avis d'un spécialiste indépendant en finances, droit, comptabilité et impôts.

Ce document s'adresse uniquement à des «contreparties éligibles» ou à des «clients professionnels» tels que définis dans la directive 2014/65/CE (Directive concernant les marchés d'instruments financiers, «MiFID») ou par des réglementations similaires dans d'autres juridictions, ou à des clients professionnels tels que définis dans la loi fédérale suisse sur les placements collectifs de capitaux (LPCC).

Le fonds, la Société de gestion et le Gestionnaire d'investissement ne formulent aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, quant à l'équité, la justesse, l'exactitude, le caractère raisonnable ou complet d'une évaluation de la recherche ESG et la bonne exécution de la stratégie ESG. Comme les investisseurs peuvent avoir des points de vue différents sur ce qui constitue un investissement durable, le fonds peut investir dans des émetteurs qui ne reflètent pas les convictions et les valeurs d'un investisseur spécifique.

Ce fonds n'a pas d'indice de référence ESG désigné, mais applique un indice de référence conventionnel dont la construction ne tient pas compte des critères ESG.

La performance historique ne saurait préjuger des résultats actuels ou futurs. Les performances ne prennent pas en compte les commissions et les frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts. Le rendement du fonds peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations monétaires. La valeur des devises d'investissement peut augmenter ou diminuer et il n'y a aucune garantie de remboursement de l'intégralité ou d'une partie du capital investi.

Vous trouverez de plus amples informations sur le fonds dans les derniers prospectus, les rapports annuels et semestriels, ainsi que les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Vous pouvez aussi télécharger ces documents sur notre site Internet à l'adresse vontobel.com/am. Vous trouverez un résumé des droits des investisseurs (y compris des informations sur les mécanismes de recours collectif en cas de litiges conformément à la directive européenne 2020/1828) en anglais via le lien suivant : www.vontobel.com/vamsa-investor-information. Vontobel utilise divers fournisseurs de données externes. Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant : <https://am.vontobel.com/en/terms-of-licenses>. Vontobel peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE.

Toutes les données du présent document, y compris les informations sur les fonds, sont obtenues ou calculées par Vontobel. Toutes les données sont à la date du document, sauf indication contraire. Bien que Vontobel soit d'avis que les informations figurant dans le présent document s'appuient sur des sources fiables, Vontobel décline toute responsabilité quant à la qualité, l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité desdites informations. Sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur, aucune de ces informations ne pourra être reproduite, adaptée, téléchargée pour une tierce partie, reliée, mise en exergue, publiée, distribuée ou transmise sous quelque forme que ce soit par quelque processus que ce soit sans le consentement écrit spécifique de Vontobel. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, Vontobel décline toute responsabilité résultant de toute perte ou de tout dommage que vous encourez occasionné(e) par l'utilisation ou l'accès aux présentes informations, ou de son incapacité à fournir les présentes informations. Notre responsabilité pour négligence, violation contractuelle ou contravention à la loi résultant de notre incapacité à fournir les présentes informations dans leur intégralité ou en partie, ou pour tout problème posé par ces informations, qui ne peut être licitement exclu, se limite à la retransmission des présentes informations en intégralité ou en partie ou au paiement pour assurer cette retransmission, à notre gré et dans la mesure autorisée par la loi en vigueur. Aucun exemplaire du présent document ni aucune copie de celui-ci ne peuvent être distribués dans toute juridiction où sa distribution est limitée par la loi. Les personnes recevant le présent document doivent être conscientes de ces restrictions et les accepter. Ce document en particulier ne doit être ni distribué ni remis à des personnes américaines ni être distribué aux Etats-Unis. Toutes les entreprises décrites dans ce document peuvent, mais ne doivent pas, faire l'objet d'une position dans nos portefeuilles. Tous les pronostics, toutes les prévisions, estimations et autres hypothèses de ce document se basent sur une série d'estimations et d'hypothèses. Aucune garantie ne saurait être donnée quant au fait que ces estimations et hypothèses s'avèrent exactes si bien que les résultats effectifs peuvent fortement différer de ceux pronostiqués.

Bien que les fournisseurs d'information de Vontobel, y compris sans limitation, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « parties ESG »), obtiennent leurs données (les « données ») de sources qu'ils considèrent fiables, aucune des parties ESG ne se porte garante et ne garantit l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité de toute donnée utilisée dans ce document. Aucune des parties ESG n'offre une garantie quelconque, de manière expresse ou implicite, et les parties ESG réfutent expressément toute garantie de commercialisation ou d'adéquation avec un objectif précis concernant les données utilisées dans ce document. Les informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous une forme quelconque et ne peuvent servir de base ou de composant à des instruments ou produits financiers ou à des indices. En outre, aucune des Informations ne peut en soi être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des parties ESG ne peut être tenue pour responsable de toute erreur ou omission en rapport avec les données comprises dans ce document. En outre, sans limitation de ce qui précède, les parties ESG ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de tout dommage direct, indirect, spécifique, punitif, important ou autre (y compris la perte de bénéfices) même si ces dernières ont été informées de la possibilité d'un tel dommage.

Vontobel Fonds Services AG
Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich
Switzerland

asset.management@vontobel.com
www.vontobel.com/am